

REQUETE
A FIN DE DECLARATION D'UNE SUCCESSION VACANTE
A
MADAME OU MONSIEUR LE PRESIDENT DU
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE POINTE-A-PITRE

Le syndicat des copropriétaires de **l'ensemble immobilier situé à 13010 Marseille, 93 Rue du Berceau** agissant par son syndic en exercice, ..., prise en la personne de son représentant légal domicilié audit siège es qualité.

Ayant pour Avocat : ..., Avocats associés, et inscrits au Barreau de MARSEILLE, y domiciliés

A l'honneur de vous exposer que :

Madame Léanne divorcée en uniques noces de Monsieur Stéphane,
née le à () était copropriétaire dans l'ensemble
immobilier **situé à 13010 Marseille, 93 Rue du Berceau** du lot n°4.

Madame est décédée à () le tel que cela
résulte de l'attestation après décès dressée et reçue aux minutes de maître Jean-Michel
 , Notaire associé à T IERRY, le publiée au 2^{ème}
Bureau du service de la Publicité Foncière de Marseille le volume
P n° . (*Pièce n°1*)

Il résulte de ladite attestation après-décès que Madame a laissé pour recueillir
sa succession trois héritiers :

- 1°- Madame Guitane Calixte née à le
- 2°- Madame Stéphane Gérard née à le
- 3°- Madame Samuelle Martine née à le

Le 2 Mai 2018, l'exposant, a adressé un courrier recommandé AR au Notaire chargé de
la succession afin d'obtenir les coordonnées des héritiers. (*Pièce n°2*)

Madame est décédée à () le

Ce courrier est resté sans réponse.

Sa succession doit être déclarée vacante au sens de l'article 809 du Code Civil.

Le compte de Madame au sein de la copropriété est débiteur pour un montant de **4.482,79 euros**. (*Pièce n°3*)

L'exposant présente ce jour devant vous une requête aux fins d'entendre déclarer la succession de Madame vacante et non réclamée.

Le requérant est créancier de la succession, tel que cela résulte d'un extrait de compte arrêté au 21 février 2018.

La créance du requérant s'élève à la somme de **4.482,79 euros**.

Il est donc recevable et bien fondé par application des articles 809-1 du Code Civil et 1379 du Code de Procédure Civile à solliciter l'ouverture de la vacance, et la désignation de l'administration des Domaines comme curateur avec la mission d'accomplir tous les actes inhérents à cette qualité conformément à l'article 1343 du Code de Procédure Civile.

<i>C'est pourquoi :</i>

Le requérant demande qu'il vous plaise, Madame ou Monsieur le Président, de

- Déclarer la succession de :

Madame Léanne divorcée en uniques noces de Monsieur Stéphane,
née le à () décédée à () le

Vacante au sens de l'article 809 du Code Civil.

- Désigner l'administration des Domaines comme curateur à l'effet, conformément aux dispositions des articles 809-2 et suivants du Code Civil, d'accomplir tous les actes inhérents à cette qualité et de représenter ladite succession pour toutes les actions dirigées par ou contre elles et plus spécialement lui donner mission de : procéder à la liquidation et au paiement des charges et dettes passives et pour ce faire, vendre ou faire vendre tous les biens meubles ou immeubles.
- Ordonner l'emploi des dépens en frais privilégiés de curatelle.

Fait à Marseille, le 18 Juillet 2018

Me ...

Pièces à l'appui de la présente requête :

- 1) Attestation après décès reçue aux minutes de Maître _____, Notaire, le 06.11.2008
- 2) Lettre recommandée AR en date du 2 Mai 2018 adressée à la
- 3) Extrait de compte au 13 Juin 2018